

Déclaration préalable

Déclaration préalable (construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes) - Cerfa 13703*06

Formulaire - Cerfa n°13703*06

Mis à jour le 01 juin 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet de réaliser des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade dans des secteurs protégés ou certaines communes...), de construire une annexe à son habitation (piscine, abri de jardin, garage...) ou d'édifier une clôture.

- https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13703.do - APPLICATION/PDF - 611.3 KB - Ministère chargé de l'urbanisme
- [Notice explicative pour les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir et déclaration préalable - Cerfa n°51434#07](#)
- [Fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable](#)



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr